

REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Cancún, 6 décembre 2010

INFORMATIONS PRATIQUES

Date et lieu

1. La Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP16/CMP6) de Cancún se tiendra le lundi 6 décembre 2010, à l'hôtel Omni :

Omni Cancun Hotel & Villas
Boulevard Kukulcán, L-48 Km 16,5 M55
Cancún QR 77500
Mexique
Tél. : +52-998-881-0600
Fax : +52-998-885-0184
Site web : <http://www.omnihotels.com>



2. L'hôtel Omni est facilement accessible depuis le lieu de la Conférence des Nations Unies (hôtel Moon Palace), ainsi que depuis le bureau d'inscription (Cancún Messe) et depuis tous les hôtels de la COP16/CMP6. Les organisateurs de la Conférence mettront à disposition un service de navettes qui assurera la liaison avec l'hôtel Omni. Pour toute information complémentaire sur les dispositions relatives aux transports à Cancún au moment de la Conférence, prière de consulter le site web du pays hôte, à l'adresse suivante : <http://www.cc2010.mx/en/participants/ground-transportation-in-cancun/>.

Participation, inscription, liste des délégués

3. La Réunion parlementaire est ouverte à tous les parlementaires qui seront sur place au moment de la COP16/CMP6. L'inscription des délégués sera assurée par le Secrétariat de l'UIP. Tous les délégués sont priés de renvoyer leur formulaire d'inscription dûment rempli au Secrétariat de l'UIP d'ici au **15 novembre 2010**. Ce formulaire est également disponible sous forme électronique (<http://www.ipu.org/splz-f/cop16/registration.pdf>).

4. Les participants à la Réunion parlementaire devront être accrédités auprès de la Conférence des Nations Unies et être en possession d'un badge de la Conférence. Ce badge leur donnera également accès à la Réunion parlementaire. Toutefois, si pour une raison ou une autre, un délégué n'était pas en possession de ce badge, le bureau d'inscription de l'UIP se trouvant à l'hôtel Omni pourrait lui délivrer à titre exceptionnel un badge d'accès à la Réunion parlementaire, valable pour une journée. Il convient de noter que ce badge ne permettra pas d'accéder à la CdP 16/CMP 6. Tous les participants qui n'auraient pas de badge de la Conférence sont priés de l'indiquer à l'avance au Secrétariat de l'UIP, sur leur formulaire d'inscription.

5. L'UIP et le Congrès du Mexique **ne pourront obtenir les accréditations à la COP16/CMP6 et ne pourront intercéder en faveur des demandeurs de visa** d'entrée au Mexique. Il appartient à chaque délégation de s'occuper individuellement de ces questions, dans le cadre de la procédure globale d'accréditation à la Conférence.

6. Etant donné la capacité limitée de la salle de réunion, les délégations parlementaires ne devront pas compter plus de trois personnes. Les délégations des observateurs seront limitées à deux personnes. En outre, les parlements sont invités à s'efforcer de former des délégations mixtes.

7. Une liste provisoire des délégués sera distribuée au début de la Réunion. Cette liste sera établie sur la base des confirmations qu'aura reçues le Secrétariat de l'UIP au 30 novembre. Les délégations sont priées d'indiquer tout changement à la liste provisoire directement au bureau d'inscription de l'UIP. Une liste révisée sera publiée sur le site web de l'UIP après la Réunion.

Programme, modalités de travail

8. La Réunion s'articulera autour de deux séances : l'une de 10 à 13 heures et l'autre de 15 à 18 heures. Les deux séances de travail feront suite à la cérémonie inaugurale. Un déjeuner offert par le Congrès du Mexique sera proposé aux participants au restaurant de l'hôtel Omni, à 13 heures. De même, à la clôture de la Réunion, un cocktail sera offert par le pays hôte. Le programme détaillé de la Réunion sera publié sur le site web de l'UIP (<http://www.ipu.org/splz-f/cop16.htm>) à l'approche de la réunion et distribué aux Parlements.

9. Tous les points inscrits à l'ordre du jour seront examinés en plénière. La Réunion comprendra une série de réunions-débat et de présentations auxquelles prendront part des experts de renommée internationale et des représentants de l'ONU et autres instances. Cette réunion se veut aussi interactive que possible et il importe que les participants évitent de donner lecture de déclarations. Ils sont au contraire invités à poser des questions et à participer au débat en faisant des déclarations courtes et des suggestions. Il ne sera pas établi de liste officielle des orateurs à l'avance. L'ordre des interventions et des questions sera laissé à l'appréciation de la Présidence.

Eventuel document final

10. Avant la Réunion parlementaire, l'UIP organisera une vaste consultation sur le projet de document final. Ce document dont l'avant-projet sera établi par le Congrès du Mexique devrait prendre la forme d'une déclaration politique succincte adressée aux gouvernements et aux parlements. Son contenu et sa forme seront de nature à en faciliter l'adoption par tous les participants à la Réunion parlementaire de Cancún sans avoir à procéder à une réécriture ou à un vote.

11. L'UIP publiera le projet initial de document final en anglais et en français avant sa 123^{ème} Assemblée (Genève, 4-6 octobre 2010) et mettra à profit les mécanismes consultatifs de l'Assemblée pour recueillir des commentaires et observations. Une version révisée sera ensuite publiée sur le site web de l'Organisation pour amendement dès après l'Assemblée. Les parlements auront jusqu'au 10 novembre pour soumettre leurs amendements, après quoi l'UIP finalisera le document qu'elle publiera sur son site web le 25 novembre. Aucun nouvel amendement de fond ne sera accepté après cette date.

12. Le projet final sera présenté à la séance de clôture de la Réunion parlementaire, pour adoption par consensus.

13. Afin de faciliter les négociations sur le projet de document final, les Parlements membres de l'UIP sont invités à transmettre à l'UIP des documents d'information succincts exposant leur point de vue et leurs propositions d'action parlementaire sur les changements climatiques. Ces documents d'information seront publiés sur le site web de l'UIP avant la Réunion et mis à disposition dans la salle de réunion.

Langues

14. L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, espagnol et français. La documentation officielle de la Réunion sera disponible uniquement en anglais et français.

Documents

15. Seuls les documents officiels de la Réunion seront distribués dans la salle de réunion.

16. Les délégués qui souhaiteraient distribuer leurs propres documents ou autres supports en lien avec la teneur de la Réunion trouveront une table prévue à cet effet vers l'entrée de la salle.

Hôtels

17. Au moment de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, la capacité hôtelière de Cancún sera soumise à une forte demande et les chambres ne pourront être réservées que par l'intermédiaire du Comité d'organisation du pays hôte. Aussi l'UIP et le Parlement mexicain **ne peuvent-ils s'occuper des réservations à Cancún**. Les délégués parlementaires sont invités à s'adresser au service de réservation des hôtels de la COP16/CMP6 (<http://www.cc2010.mx/en/participants/accommodation/>).

Demandes d'informations complémentaires

18. Les demandes d'informations complémentaires concernant la Réunion parlementaire organisée à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Cancún, devront être adressées à :

Union interparlementaire
Chemin du Pommier 5
Case postale 330
CH-1218 Le Grand-Saconnex / Genève
Suisse
Tél. : +4122 919 41 50
Fax : +4122 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org